

Direction générale des ressources humaines

Liberté Égalité Fraternité

Sous-direction du recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e des systèmes et techniques audiovisuels et multimédia, session 2024

N° F2D54IGEI13

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1 er : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e des systèmes et techniques audiovisuels et multimédia, au titre de l'année 2024 :

Monsieur POURSAC Olivier, ingénieur d'études hors classe, président, expert, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris.

Madame ROLLIN-JENOUVRIER Lydie, ingénieure de recherche, vice-présidente, experte, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Monsieur MARGUIER Florent, ingénieur d'études hors classe, expert, Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement, Dijon.

Monsieur BATTESTI Daniel, ingénieur de recherche CNRS, Centre national de la recherche scientifique, Dijon.

Monsieur BERNAL David, agent contractuel équivalent ingénieur d'étude hors classe, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.

Madame FERRAN Viviane, ingénieure d'études hors classe, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, Saint-Denis.

Madame GUERRAND Céline, ingénieure de recherche hors classe, suppléante, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.

<u>Article 2</u> : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 24/05/2024

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)

Pauline MAINDON